

Lettret le 15 Décembre 2008



à

Madame la préfète des Hautes Alpes

1, rue Saint Arey

05000 GAP

Madame la Préfète,

Notre association s'adresse à vous, afin de vous informer du ressenti de ses membres, suite à un courrier du Maire du village. Ce dernier ne recherchant que les affrontements, les divisions en utilisant les moyens mis à sa disposition.

Les élections de mars 2008 ont été annulées par le tribunal Administratif de Marseille, le Maire a interjeté appel en conseil d'Etat de cette décision, Depuis ce n'est que trivialité choquante et inadmissible, critiques à l'encontre de notre association. Tout cela parce la majorité de la population nous soutient dans notre action. Nous nous opposons au projet de crématorium qui a été élaboré d'une manière incohérente, contestable et cachée.

Nous vous transmettons en pièces jointes, le dit courrier ainsi que notre réponse.

L'informant maintes fois que ses propos, décisions et actions conflictuelles n'étaient absolument pas dignes de l'attitude d'un Maire. Son rôle étant de rechercher l'apaisement, le dialogue et la convivialité. Il passe outre nos recommandations accentuant ainsi les provocations

Notre devoir étant de vous informer, nous n'hésiterons pas non plus à utiliser tous les moyens juridiques et médiatiques mis à notre disposition pour ramener le calme et la sérénité au cas où des débordements se produiraient.

En espérant que votre autorité permette de ramener un tant soit peu de calme dans notre commune en attendant la décision du Conseil d'Etat y compris dans la période succédant à cette décision, veuillez agréer, madame la Préfète, l'assurance de notre très haute considération.

*M. Eric MAS-CHAMBON
Président de l'Association*